

Les décisions des jeunes dans la transition vers la vie adulte en France : l'influence de facteurs familiaux

Young People's Decisions in the Transition to Adulthood in France: The Influence of Family Factors

Audrey Rose Menard* et Vincent Vergnat**

Résumé – L'entrée dans la vie adulte se caractérise par différents choix. Parmi eux, le choix d'étudier, de quitter le foyer parental ou de travailler. Cet article examine les liens possibles entre l'environnement familial et les choix effectués par les jeunes adultes en s'appuyant sur des données issues de l'*Enquête nationale sur les ressources des jeunes* (ENRJ). La méthodologie économétrique adoptée nous permet de prendre en compte la quasi simultanée de ces décisions. Outre la structure familiale, les revenus, la situation géographique et la catégorie socio-professionnelle des parents, nous intégrons des indicateurs mesurant la qualité relationnelle des jeunes avec leurs parents. Nous montrons en particulier que la situation professionnelle et financière des parents n'est pas le seul déterminant des décisions prises par le jeune : la qualité des relations avec les parents conditionne, elle aussi, ses décisions.

Abstract – Entering adulthood is characterised by different choices. These include choosing whether or not to study, leave the parental home or work. This article examines the potential links between family environment and the choices made by young adults using data from the *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* (ENRJ, *National survey on the resources of young adults*). The econometric methodology adopted allows us to take into account the quasi-simultaneous nature of these decisions. Aside from family structure, income, geographic location and the socio-professional category of the parents, we include indicators measuring the quality of young people's relationships with their parents. In particular, we show that the professional and financial situation of the parents is not the only determining factor of the decisions made by young people; the quality of young people's relationships with their parents also has an influence on their decisions.

Codes JEL / JEL Classification: C35, D10, J13

Mots-clés : jeunesse, décision de travail et d'études, probit trivarié

Keywords: youth, work and study decisions, trivariate probit

* Laboratoire d'Économie et de Management Nord-Atlantique, Université de Nantes (audrey.menard@univ-nantes.fr) ; ** Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) & Université du Luxembourg (vincent.vergnat@uni.lu)

Les auteurs remercient Bertrand Koebel, Mathieu Lefebvre, François Legendre, Elena Stancanelli, Isabelle Terraz, Ralf Wilke et François-Charles Wolff ainsi que les deux rapporteurs anonymes pour leurs commentaires constructifs.

Reçu le 1^{er} octobre 2018, accepté après révisions le 19 juin 2019.

Citation : Menard, A. R. & Vergnat, V. (2020). Young People's Decisions in the Transition to Adulthood in France: The Influence of Family Factors. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 514-515-516, 93-111. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2020.514t.2011>

L'entrée dans la vie adulte est un phénomène d'autant plus compliqué à définir qu'il relève d'un processus parfois long et souvent non linéaire. Des études sociologiques se sont spécifiquement intéressées à la transition vers l'âge adulte depuis les années 1970. Ainsi, Modell *et al.* (1976) ont défini l'entrée dans l'âge adulte par cinq marqueurs sociaux, à savoir : la fin des études, l'entrée sur le marché du travail, le départ du foyer familial, le mariage et la création d'un nouveau ménage. Évidemment, cette définition est une construction, la notion d'adulte même étant culturelle et variable historiquement. Toutefois, cette transition renvoie généralement à un certain nombre de changements qui font passer le jeune du statut de dépendant au statut d'indépendant. Pour Galland (1995), le passage à l'âge adulte met en jeu l'interaction de stratégies professionnelles et familiales, qui se traduit par un passage de l'école au travail et de la famille d'origine à la famille de procréation. Il met en évidence l'allongement de cette transition, la désynchronisation des décisions prises par les jeunes adultes ainsi que l'émergence de plus en plus fréquente de situations intermédiaires. Ces transitions ne sont en outre pas systématiquement inéluctables, ni irréversibles. En effet, tous les jeunes adultes ne passent pas nécessairement l'ensemble de ces seuils et peuvent revenir en arrière sur certaines étapes (quitter le foyer parental et y revenir, par exemple). Certains sociologues parlent alors de « transitions yo-yo » (Walther, 2006). Ainsi, comme l'explique Van de Velde (2015), la sociologie des âges n'a pas de consensus sur la définition de la jeunesse et, par là-même, de l'âge adulte. Certains travaux remettent alors en cause la définition de l'âge adulte reposant sur des seuils (voir l'article de Robette dans ce numéro).

Certains jeunes entrent rapidement dans l'âge adulte selon la définition des seuils, tandis que d'autres franchissent uniquement certains marqueurs d'indépendance, et que d'autres, enfin, se trouvent dans des situations intermédiaires (travail-études, semi-cohabitation). Nous nous intéressons dans cet article aux déterminants des décisions de poursuivre des études, de travailler et de quitter le foyer parental, trois décisions qui nous paraissent interdépendantes et souvent prises dans un laps de temps très court. Étant donné l'allongement des transitions et le caractère réversible de certaines situations, il nous semble que les déterminants des choix des jeunes adultes sont à analyser quand ces décisions commencent à être prises, c'est-à-dire principalement à la sortie du secondaire. En

effet, selon les données issues de l'*Enquête nationale sur les ressources des jeunes* (ENRJ, réalisée par la DREES et l'Insee en 2014) de nombreux jeunes de 18 à 24 ans ont déjà quitté le foyer parental (seuls 56 % des 18-24 ans vivent encore exclusivement chez leurs parents) et, si 51 % d'entre eux se déclarent étudiants, ils sont 42 % à déclarer avoir une activité rémunérée au moment de l'enquête et 26 % à déclarer cumuler activité professionnelle et études¹. Ainsi, une majorité des jeunes de cette tranche d'âge a déjà franchi l'un ou l'autre des marqueurs, souvent de manière simultanée. Pourtant, les déterminants de ces décisions, qui conditionnent pour une grande part l'avenir des jeunes, sont peu étudiés dans la littérature économique. Nous proposons d'en faire une analyse statistique à partir d'une modélisation jointe des choix de travailler, d'étudier et de quitter le domicile familial.

Notre article s'inscrit dans une littérature émergente (par exemple Martínez-Granado & Ruiz Castillo, 2002 ; Giannelli & Monfardini, 2003 ; Wolff, 2006). Il s'intéresse aux choix des jeunes adultes en France, en portant un intérêt particulier sur l'environnement et les relations familiales. L'ENRJ offre pour cela un ensemble inédit d'informations relatives aux caractéristiques des jeunes, de leurs parents et de leurs décisions, des informations auparavant souvent absentes et/ou restreintes aux jeunes étudiants ou à ceux qui vivent avec leurs parents. Nous pouvons ainsi analyser l'ensemble des jeunes résidant en France, en prenant en compte la diversité des situations d'activité, d'études, de résidence et de structures familiales qui caractérise ce groupe d'âge. Les données de l'ENRJ nous permettent d'examiner l'influence de leur environnement familial sur les choix des jeunes adultes *via* différents canaux : la situation sociale des parents, la présence d'une solidarité plus élargie dans la famille mais également les relations parents-enfants.

Le reste de l'article est structuré de la façon suivante. Une première section est consacrée à la littérature concernant la transition vers la vie adulte. La deuxième section décrit les données et les variables utilisées dans l'étude, et propose un premier aperçu descriptif de la situation des jeunes adultes. Les deux sections suivantes présentent successivement le modèle d'estimation puis les résultats. L'article se termine par une discussion des implications de nos résultats pour les politiques publiques.

1. Les chiffres donnés dans l'introduction sont tous issus de l'ENRJ. Pour avoir un échantillon représentatif des 18-24 ans résidant en France, nous avons appliqué les pondérations fournies dans l'enquête.

1. Les décisions à l'entrée dans l'âge adulte : une revue de littérature

La poursuite de la cohabitation des jeunes avec leurs parents est une question qui a notamment intéressé les économistes à partir des années 1980. Par exemple, McElroy (1985) montre que la cohabitation permet de maintenir un certain niveau d'utilité et que les parents constituent alors une assurance contre le non-emploi pour les jeunes. Ermisch (1999) complète l'analyse en intégrant le coût du logement au niveau régional, et montre que la probabilité que le jeune décohabite est plus faible lorsque le loyer moyen est plus élevé.

Dans leur étude portant sur 11 pays européens, Blanc & Wolff (2006) montrent que ce sont surtout les revenus du jeune, plus que ceux des parents, qui jouent un rôle dans leur décision de cohabiter ou non. Selon Laferrère (2005), le faible impact des revenus parentaux sur le choix de décohabiter résulte de deux effets opposés. Des parents aisés peuvent davantage aider financièrement les jeunes adultes à trouver un logement indépendant. Mais ils ont également plus de chances d'avoir des logements grands et agréables pouvant inciter le jeune à y rester. Ainsi, les caractéristiques du logement parental (incluant la taille de la ville de résidence) auraient un impact plus fort que les revenus des parents sur le choix de décohabiter.

La situation du jeune adulte sur le marché du travail joue également un rôle déterminant dans sa prise de décision. En particulier, Becker *et al.* (2010) et Solard & Coppoletta (2014) mettent en évidence l'importance du niveau d'études et de la position du jeune sur le marché du travail dans le choix de décohabiter. Plus son niveau d'études est faible, plus le jeune rencontre des difficultés pour trouver un emploi et plus il retarde sa décision de quitter le foyer parental. La probabilité de décohabiter est en effet plus faible lorsque le jeune est au chômage (Courgeau, 2000), et elle est plus élevée avec l'insertion professionnelle durable ; Dormont & Dufour-Kippelen (2000) mettent ainsi en avant le rôle joué par un contrat à durée indéterminée dans la prise de décision du jeune. Toutefois, ce rôle est limité : en effet, même inséré sur le marché du travail, un jeune peut décider de rester dans le foyer parental pour bénéficier des économies d'échelle et atteindre un meilleur niveau de vie. Enfin, Thiphaine (2002) observe que la décohabitation est plus fréquente pour les étudiants de l'enseignement supérieur qu'en moyenne pour l'ensemble des jeunes, car quitter le foyer parental peut s'imposer lorsque l'offre

de formation à proximité est insuffisante voire inexistante. Selon Casteran *et al.* (2006), l'apparition de l'aide personnelle au logement a contribué à une baisse de la cohabitation des étudiants avec leurs parents par rapport aux années 1970, en facilitant le départ du foyer parental pour se rapprocher des établissements universitaires, et donc, souvent, des grandes agglomérations.

Quitter ou non le foyer parental n'est pas l'unique décision à laquelle se confronte un jeune en transition vers l'âge adulte ; l'autre grande décision concerne la poursuite d'études et/ou le travail. L'influence de la famille, et plus spécifiquement des parents, sur ces choix a déjà été étudiée dans la littérature. En particulier, deux théories se sont développées : l'une selon laquelle les enfants héritent des caractéristiques de leurs parents qui les incitent à avoir un niveau d'éducation au moins équivalent au leur ; l'autre selon laquelle le niveau de capital humain et/ou financier des parents pousse les parents à investir dans l'éducation de leurs enfants. Ainsi, selon Keane & Wolpin (2001) les transferts parentaux (qu'ils soient monétaires ou en nature) augmentent le niveau d'éducation des jeunes adultes américains. Ermisch & Francesconi (2001a ; 2001b) montrent aussi que les enfants de propriétaires ont plus de chances d'avoir un niveau d'éducation élevé, et que ceux ayant grandi dans des familles monoparentales, nombreuses ou ayant de faibles revenus ont, au contraire, tendance à avoir un niveau d'éducation plus faible.

Concernant l'offre de travail des jeunes en France, Wolff (2006) ne trouve aucun effet significatif des transferts parentaux sur la décision du jeune étudiant d'intégrer le marché du travail. Même les enfants de cadres supérieurs et de professions intermédiaires, qui tendent à recevoir plus d'argent de poche que les autres jeunes, ne semblent pas être influencés par l'aide parentale dans leur décision de devenir actifs. Cependant, Bachmann & Boes (2014) mettent en évidence un effet négatif des transferts parentaux sur la décision d'intégrer l'emploi des jeunes étudiants en Suisse, tout comme Gong (2009) et Kalenkoski & Pabilonia (2010) pour les États-Unis et Dustmann *et al.* (2009) pour le Royaume-Uni.

Enfin, certaines études ont analysé simultanément les choix d'étudier, de travailler et de décohabiter. Martínez-Granado & Ruiz-Castillo (2002) montrent ainsi l'importance de prendre en compte simultanément ces trois décisions interdépendantes et mettent en avant le rôle de l'aide financière parentale dans la prise de décision des jeunes espagnols. Similairement, Giannelli

& Monfardini (2003) soulignent que la faible probabilité de trouver un emploi conditionne la cohabitation au sein du foyer familial mais oriente aussi davantage les jeunes italiens vers la poursuite des études que vers le marché du travail.

2. Échantillon, variables de l'étude et première approche descriptive

Notre étude s'appuie sur des données issues de l'ENRJ réalisée par l'Insee et la DREES en 2014 en France. 5 776 jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans au 1^{er} octobre 2014, vivant ou non avec leurs parents, ont été interrogés en métropole, en Guadeloupe et à la Réunion². L'enquête prévoyait également une interrogation des parents, soit l'un des deux pour les jeunes dont les parents vivent ensemble, soit les deux pour les jeunes dont les parents sont séparés.

2.1. L'échantillon

Pour construire notre échantillon, nous partons des 5 197 jeunes pour lesquels nous disposons de réponses du (ou des) parent(s). Nous en excluons tout d'abord ceux qui préparent un diplôme de l'enseignement secondaire (840 observations) afin d'éviter un biais d'estimation. En effet, pour les décisions étudiées dans cet article, les lycéens n'ont pas la même latitude que les étudiants de l'enseignement supérieur. En matière d'éducation, les jeunes adultes qui sont encore dans le secondaire après 18 ans sont bien souvent déjà engagés depuis un ou deux ans dans une filière de fin d'étude secondaire (baccalauréats général, technologique, professionnel ou BEP/CAP) : le lycéen n'a d'autre choix (sauf réorientation ou abandon) que de continuer dans cette filière pour finir son cursus secondaire. Concernant le choix de cohabiter, nous supposons qu'il est relativement contraint par le lycée de secteur. Enfin, le cadre horaire des cours dispensés et l'obligation de présence dans l'enseignement secondaire laisse peu de place à la possibilité d'occuper un emploi régulier en parallèle.

Nous excluons par ailleurs les jeunes pour lesquels l'information sur la taille de l'aire urbaine de résidence du parent n'est pas renseignée (67 observations) ou pour lesquels les catégories socioprofessionnelles du père et de la mère sont manquantes (16 observations). Pour finir, nous excluons 8 observations (même si un questionnaire parent est rempli) qui déclarent n'avoir plus aucun lien avec leurs parents du fait d'une rupture relationnelle, d'un décès ou d'une

combinaison des deux. Nous considérons en effet que l'absence totale de relations avec les parents exclue, *de facto*, la possibilité de pouvoir cohabiter avec ces derniers. Au contraire, les jeunes qui déclarent une situation tendue avec un parent, gardant toutefois le contact, peuvent encore avoir ce choix de cohabiter ou non. L'échantillon final se compose ainsi de 4 266 jeunes.

Par ailleurs, lorsque deux parents séparés ont répondu (681 jeunes), nous avons sélectionné le questionnaire du parent avec lequel le jeune a principalement vécu depuis la séparation, sauf pour 125 jeunes ayant vécu en résidence alternée ou dans une autre configuration ne permettant pas de se baser sur le temps passé avec l'un ou l'autre parent ; dans ce cas, nous avons opté pour le questionnaire de la mère³.

2.2. Les variables

Nos variables d'intérêt portent sur trois dimensions des transitions des jeunes vers l'âge adulte : quitter le domicile des parents, poursuivre des études, travailler.

Tout d'abord, la décohabitation. C'est un processus non linéaire (Villeneuve-Gokalp, 2000) se traduisant par des allers-retours fréquents au foyer parental et par des situations intermédiaires dites de « semi-cohabitation ». Nous définissons ici la décohabitation comme le fait de vivre dans au moins un logement sans ses parents, y compris seulement une partie du temps ; nous assimilons donc les semi-cohabitants aux décohabitants (comme le font Castell *et al.*, 2016).

Ensuite, pour caractériser la participation au marché du travail, nous souhaitons distinguer les jeunes qui travaillent pour gagner de l'argent de poche de ceux qui travaillent plus régulièrement pour vivre de leurs ressources propres. Ainsi, nous considérons qu'un jeune est « actif » s'il a exercé une activité rémunérée la semaine précédant l'enquête et que cette activité est effectuée tout au long de l'année ou sur de longues périodes, ou s'il est sans emploi et a engagé une démarche active de recherche d'emploi le mois précédant l'enquête. Par ailleurs, un jeune est considéré comme « étudiant » s'il est inscrit dans un établissement d'enseignement au moment de

2. Y compris les jeunes vivant en cité universitaire ou en foyer de jeunes travailleurs.

3. Dans 76 % des cas, un enfant mineur vit avec sa mère après un divorce (voir Bonnet *et al.*, 2015). Nous avons réalisé les estimations en utilisant alternativement le questionnaire du père, et les résultats ne sont pas sensibles à ce choix.

l'enquête. Avec ces critères, les étudiants travaillant toute l'année en parallèle de leurs études sont donc également considérés comme actifs ; en revanche, ceux qui n'ont une activité rémunérée que de manière occasionnelle ou lors de vacances scolaires ne sont pas considérés comme étant actifs.

Pour appréhender les déterminants familiaux des décisions des jeunes, nous mobilisons les informations sur le revenu des parents, leur catégorie socioprofessionnelle (la plus élevée entre le père et la mère), l'existence d'une aide familiale plus large (transferts provenant des grands-parents, oncles/tantes). Nous intégrons également des variables qui caractérisent le parent répondant : son âge, son statut d'activité et un ensemble de variables qui caractérisent son logement et ses occupants (taille de l'unité urbaine de résidence, statut d'occupation du logement, nombre de personnes dans le logement, d'enfants de 18 à 24 ans en distinguant ceux qui résident dans le logement parental et ceux qui vivent ailleurs). Enfin, notre contribution à la littérature existante consiste à intégrer une mesure de la présence de tensions avec les parents.

Pour limiter les biais d'estimation liés à des caractéristiques non observées du jeune, nous incluons des variables de contrôle exogènes telles que l'âge, le diplôme, le sexe, l'état de santé ou encore la possession du permis de conduire⁴. S'ajoutent plusieurs variables mesurant les revenus sociaux (indemnités de chômage, Revenu de solidarité active ou prestations familiales) perçus les mois précédant l'enquête et le nombre de mois de perception. Nous tenons compte également de la possibilité que le jeune ait perçu une bourse de l'enseignement supérieur au cours de l'année précédant l'enquête, pour limiter les biais d'endogénéité. En effet, un jeune percevant une bourse d'étude en t est forcément étudiant en t ; par contre, avoir perçu ou non une bourse l'année précédente peut influencer sa décision de poursuivre ou non ses études.

2.3. Première approche descriptive

Nous proposons maintenant un rapide tableau descriptif de la situation socioéconomique et démographique des jeunes adultes, de leur situation financière et de leurs relations avec leurs parents. Plutôt qu'un panorama « à plat », nous avons essayé d'illustrer l'imbrication des trois dimensions qui nous intéressent. Les statistiques descriptives associées sont détaillées dans les tableaux 1, 2 et 3.

Dans la tranche d'âge à laquelle nous nous intéressons, un peu plus de la moitié des jeunes (53 %) sont en cours d'études (tableau 1). Pour plus de la moitié des individus de l'échantillon (et notamment les étudiants puisqu'ils sont encore en formation initiale), le dernier diplôme obtenu est le baccalauréat. Notons qu'un quart des non-étudiants déclarent vouloir reprendre des études dans le futur (voir annexe 2, tableau A2-1).

La cohabitation avec les parents concerne en moyenne 49 % des jeunes adultes. Cette proportion est moindre parmi les étudiants que parmi les non-étudiants : 36 % seulement vivent chez leurs parents (cf. tableau 1). Les étudiants sont en effet souvent contraints de quitter le foyer parental pour suivre des études dans des grandes villes où se concentre une grande partie de l'offre de formation ; et parmi les non-cohabitants, 65 % évoquent les études comme motif du premier départ de chez les parents.

Avec notre définition, 53 % des jeunes de l'échantillon sont « actifs », mais seulement 69 % de ces actifs ont une activité rémunérée au moment de l'enquête. Les autres sont donc des jeunes actifs sans emploi. Parmi les actifs occupés, seuls 42 % sont en CDI (voir tableau A2-2 en annexe), contre 86 % des salariés en France la même année (Guggemos & Vildalenc, 2018) ; l'entrée sur le marché du travail se fait donc principalement par contrat court, constat bien connu. Une faible proportion des « non-actifs » (7 %) déclarent avoir une activité rémunérée (occasionnelle) au moment de l'enquête. Les jeunes non-actifs étant en très large proportion (81 %) inscrits dans une formation supérieure, la proportion de jeunes vivant chez leurs parents est plus élevée parmi les actifs (54 %) que parmi les non-actifs (42 %).

Les transferts parentaux jouent sans doute un rôle important sur les situations où se combinent décohabitation, études et absence d'emploi. L'arrêt des études pour raisons financières est d'ailleurs un motif évoqué par 15 % des jeunes non-étudiants (voir annexe 2, tableau A2-1). Ces derniers sont d'ailleurs plus souvent issus de famille d'employés ou d'ouvriers (54 % ont un père dans cette catégorie contre 30 % des jeunes étudiants). L'accès aux études supérieures apparaît encore très associée à l'origine sociale en France. Ainsi, 19 % des jeunes de l'ensemble de l'échantillon ont un père cadre, mais cette proportion n'est que de 9 % parmi les non-étudiants contre 28 % parmi les étudiants (voir tableau 1).

4. Une variable mesurant le taux de chômage local ne peut être incluse car la variable sur le département de résidence n'a pas été communiquée.

Tableau 1 – Situation socio-économique et démographique des jeunes adultes et de leurs parents

	Cohabitant	Non-cohabitant	Étudiant	Non-étudiant	Actif	Non-actif	Ensemble
Âge moyen	20.7	20.7	19.9	21.6	21.4	19.9	20.7
Part de femmes (%)	43.8	51.7	51.6	43.7	47.2	48.6	47.9
Vit en couple (%)	18.5	35.8	20.2	35.5	34.7	19.4	27.4
Cohabitant (%)			36.3	62.2	54.4	42.0	48.5
Inscrit dans une formation (%)	39.7	65.5			27.5	81.1	53.0
Activité rémunérée au moment de l'enquête (%)	40.8	38.4	21.2	60.2	69.1	6.9*	39.6
<i>Diplôme le plus élevé obtenu (%)</i>							
Aucun diplôme	12.5	5.9	0.8	18.4	11.4	6.6	9.1
Inférieur au Bac	15.9	8.6	0.2	25.5	19.1	4.4	12.1
Bac ou équivalent	51.9	62.9	78.4	34.0	44.1	72.5	57.5
Supérieur court	9.7	10.6	8.5	12.0	12.9	7.1	10.2
Supérieur long	10.0	12.1	12.0	10.0	12.5	9.5	11.1
<i>CSP père (CSP mère) (%)</i>							
Artisans/Commerçants/ Chefs d'entreprises	12.2 (4.4)	13.6 (5.8)	14.3 (5.6)	11.5 (4.6)	12.3 (5.0)	13.6 (5.3)	12.9 (5.1)
Cadres/Professions libérales	15.9 (8.9)	22.0 (11.7)	27.9 (15.8)	9.0 (4.2)	13.4 (6.9)	25.2 (14.2)	19.0 (10.4)
Professions intermédiaires	19.9 (17.7)	22.4 (25.2)	24.2 (28.6)	17.8 (13.6)	19.3 (17.5)	23.3 (26.1)	21.2 (21.5)
Employés/Ouvriers	45.6 (62.7)	37.2 (52.3)	30.0 (45.2)	53.9 (71.0)	48.2 (65.4)	33.6 (48.4)	41.3 (57.3)
Inconnue	6.4 (6.2)	4.8 (5.1)	3.6 (4.8)	7.8 (6.6)	6.8 (5.2)	4.3 (6.1)	5.6 (5.6)
Nombre d'observations	2 069	2 197	2 259	2 007	2 240	2 026	4 266
% du total	48.5	51.5	53.0	47.0	52.5	47.5	100.0

* Activité exercée uniquement pendant les vacances ou de manière occasionnelle dans l'année.
Source : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* – 2014.

À l'inverse, seulement 30 % des étudiants ont un père employé ou ouvrier, contre 41 % dans l'ensemble. Les enfants de cadres et professions libérales sont aussi moins représentés parmi les cohabitants et parmi les actifs que les enfants d'employés ou d'ouvriers.

Concernant les ressources financières des jeunes, on observe des différences assez sensibles tant en termes de composition que de niveau selon qu'ils sont ou non étudiants, cohabitants, actifs (voir tableau 2) : les actifs ont naturellement des revenus du travail plus élevés que les non-actifs et les revenus du travail des non-étudiants sont plus élevés que ceux des étudiants ; les jeunes cohabitants ne perçoivent pas d'APL et les revenus sociaux qu'ils reçoivent (quand ils en perçoivent) sont moindres que ceux des non-cohabitants. De plus, bien que les ressources des parents des non-cohabitants ne soient en moyenne que légèrement plus élevées que celles des parents des

cohabitants (respectivement 3 977 et 3 611 euros) et que la proportion de jeunes recevant des aides parentales soit sensiblement la même dans les deux catégories (environ 75 %), le montant de l'aide financière reçue des parents est trois fois plus élevé pour les non-cohabitants que pour les cohabitants. Les jeunes cohabitants bénéficient également de transferts non monétaires, *via* le partage du logement parental notamment (voir Castell & Grobon, ce numéro). Ces transferts, qui peuvent expliquer la différence entre les montants reçus par les cohabitants et les non-cohabitants, peuvent retarder, en partie, la décision de décohabiter et repousser ainsi l'autonomie résidentielle. Notons également que près d'un jeune cohabitant sur cinq contribue financièrement aux ressources du ménage parental (tableau 2). Les étudiants bénéficient beaucoup plus souvent d'aides régulières de leurs parents (93 % en reçoivent) que les non-étudiants ou les jeunes actifs, et pour des montants en moyenne plus élevés. Ces

Tableau 2 – Situation financière des jeunes adultes et de leurs parents

	Cohabitant	Non-cohabitant	Étudiant	Non-étudiant	Actif	Non-actif	Ensemble
<i>Revenus du jeune</i>							
Montant mensuel en euros des revenus du travail (si activité rémunérée au moment de l'enquête)	1 058	1 042	626	1 218	1 101	489*	1 050
Perçoit une bourse d'étude (si étudiant) (%)	26.1	41.9	36.1	-	25.3	40.2	36.1
Montant mensuel en euros de la bourse (si perçoit)	292	260	269	-	300	261	269
Bénéficie d'APL (si non-cohabitant) (%)	-	44.9	51.9	31.6	39.2	49.9	44.9
Revenus sociaux perçus en euros (si perception)	85	209	160	136	124	176	149
<i>Interaction financière avec la famille</i>							
Revenu mensuel moyen en euros des parents	3 611	3 977	4 311	3 224	3 541	4 085	3 799
Perçoit des aides financières régulières des parents** (%)	73.9	75.6	93.4	53.9	59.5	91.7	74.8
Montant mensuel moyen en euros d'aide reçue (si concerné)**	138	430	379	116	188	364	290
Donne de l'argent à ses parents (%)	18.6	5.7	6.2	18.5	16.3	7.2	12.0
Perçoit des aides de la famille élargie (%)	9.2	12.2	14.3	6.8	7.9	13.9	10.7
<i>Situation financière (%)</i>							
Ne s'en sort pas sans dettes	5.7	4.3	3.0	7.2	5.9	3.8	4.9
S'en sort difficilement	49.0	50.5	45.3	54.8	52.5	46.8	49.8
S'en sort	44.3	45.0	51.2	37.3	41.2	48.5	44.7
Ne sait pas/Refus	1.1	0.2	0.5	0.7	0.4	0.8	0.6
Nombre d'observations	2 069	2 197	2 259	2 007	2 240	2 026	4 266
% du total	48.5	51.5	53.0	47.0	52.5	47.5	100.0

* Activité exercée uniquement pendant les vacances ou de manière occasionnelle dans l'année. ** Incluent les aides monétaires directes et les aides pour financer le loyer, l'alimentation, le transport, etc.

Source : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* – 2014.

différences en matière d'aide parentale reflètent en partie celles entre les revenus des parents, les parents des étudiants ayant en moyenne des revenus plus élevés.

Une majorité des jeunes de l'échantillon (55 %, cf. tableau 2) déclarent des difficultés pour s'en sortir financièrement, plus souvent parmi les non-étudiants et les actifs. Les étudiants peuvent ressentir moins de difficultés financières parce qu'ils disposent de bourses de l'enseignement supérieur : c'est le cas de 36 % d'entre eux, plus souvent parmi les non-cohabitants (près de 42 %) que parmi les cohabitants (26 %). Il est aussi possible que leurs attentes en termes de conditions de vie soient moins élevées que celles des jeunes actifs.

Enfin, les relations entre les jeunes et leurs parents sont globalement plutôt bonnes : 78 %

des jeunes déclarent qu'ils n'ont aucun problème relationnel avec leur mère, et un peu moins, 69 %, avec leur père (tableau 3). La différence vient essentiellement de la part des jeunes qui n'ont plus de relations avec leur père (ou dont le père est décédé ou inconnu). En revanche, les tensions apparaissent dans les mêmes proportions avec la mère ou avec le père et sont plus fréquentes dans les situations de cohabitation.

3. Modèle empirique et stratégie d'estimation

Nous étudions maintenant les déterminants potentiels des choix de travailler, d'étudier et de quitter le domicile familial. Comme Herpin & Verger (1998), nous supposons que ces décisions sont prises de manière simultanée. Plus précisément,

Tableau 3 – Relations des jeunes adultes avec leurs parents

	Cohabitant	Non-cohabitant	Étudiant	Non-étudiant	Actif	Non-actif	Ensemble
Relations avec la mère (%)							
Aucun problème	74.9	79.9	79.0	75.7	76.8	78.2	77.5
Tensions	23.3	16.8	18.8	21.3	20.7	19.2	20.0
Plus de relations	0.7	1.5	0.8	1.4	1.2	0.9	1.1
Mère décédée ou inconnue	1.1	1.9	1.4	1.6	1.3	1.7	1.5
Relations avec le père (%)							
Aucun problème	64.0	73.3	71.8	65.4	68.1	69.6	68.8
Tensions	21.9	16.9	19.6	19.1	18.5	20.3	19.3
Plus de relations	7.8	5.1	5.0	7.9	6.8	5.9	6.4
Père décédé ou inconnu	6.3	4.7	3.6	7.6	6.6	4.2	5.5
Observations	2 069	2 197	2 259	2 007	2 240	2 026	4 266
% du total	48.5	51.5	53.0	47.0	52.5	47.5	100.0

Source : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* – 2014.

Galland (2000) a montré que les distributions des âges auxquels elles se réalisent sont très proches. De plus, les données d'une enquête sur les parcours individuels et conjugaux (enquête Épic Insee-Ined) montrent que l'âge médian à la fin des études, au premier emploi et au départ du foyer parental sont très proches (pour des personnes nées entre 1978 et 1987, respectivement 19.8, 19.9 et 19.6 pour les femmes et 19.7, 19.6 et 20.9 pour les hommes). Ceci conforte l'intuition selon laquelle ces décisions sont prises dans un laps de temps très court⁵.

Par ailleurs, les choix de travailler, d'étudier et de quitter le domicile familial peuvent être corrélés car ils ne dépendent pas uniquement de déterminants propres à chaque décision mais aussi de déterminants non observables des autres décisions, tels que l'ambition ou la facilité d'apprentissage. Ces variables, non modélisables, sont capturées dans le terme d'erreur. Ainsi, les termes d'erreurs des différents choix vont être corrélés si ces mêmes variables jouent un rôle dans les différentes décisions. Dans ce cas, les prises de décisions ne sont pas indépendantes les unes des autres et les estimer séparément peut conduire à des estimations moins efficaces.

Dans la lignée de Martínez-Granado & Ruiz-Castillo (2002) et Ayllon (2015), nous modélisons conjointement les décisions avec l'estimation d'un probit trivarié.

Nous définissons les variables D_i , E_i et A_i comme représentant respectivement le statut de jeune i en

termes de décohabitation, d'études et d'activité. Le système d'équation s'écrit :

$$D_i = I(d_i^* > 0) \quad d_i^* = X_{1i}^T \beta_1 + u_{1i} \quad (1)$$

$$E_i = I(e_i^* > 0) \quad e_i^* = X_{2i}^T \beta_2 + u_{2i} \quad (2)$$

$$A_i = I(a_i^* > 0) \quad a_i^* = X_{3i}^T \beta_3 + u_{3i} \quad (3)$$

I sont des fonctions indicatrices prenant la valeur 1 si la propension de chacun des états (d_i^* , e_i^* et a_i^*) est supérieure à 0. Ainsi, $D_i = 1$ si le jeune est décohabitant, $E_i = 1$ si le jeune étudie et $A_i = 1$ si le jeune est actif. Les vecteurs X_{1i} , X_{2i} et X_{3i} représentent les variables économiques et socio-démographiques, considérées comme exogènes, conditionnant les trois équations. Les termes d'erreurs u_{1i} , u_{2i} et u_{3i} ont une variance normalisée à 1 et peuvent être corrélés entre les équations puisque les décisions des jeunes sont susceptibles de ne pas être indépendantes. Ainsi, nous considérons que les termes d'erreurs suivent une distribution normale trivariée :

$$\begin{pmatrix} u_{1i} \\ u_{2i} \\ u_{3i} \end{pmatrix} \sim N(0, \Sigma) \quad \text{avec} \quad \Sigma = \begin{pmatrix} 1 & \rho_{12} & \rho_{13} \\ \rho_{12} & 1 & \rho_{23} \\ \rho_{13} & \rho_{23} & 1 \end{pmatrix}$$

5. Ce laps de temps est jugé suffisamment court pour estimer les prises de décisions de manière jointe, comme si elles étaient prises simultanément. En revanche, des travaux futurs pourraient tester la séquentialité de ces transitions au lieu de supposer que les décisions sont prises de manière jointe, d'autant plus que la séquentialité peut ne pas être uniforme parmi l'ensemble des jeunes.

Les coefficients de corrélation entre les résidus ρ_{jk} capturent les effets des variables non observées affectant simultanément les différentes variables d'intérêt. Si les choix sont indépendants, les coefficients ρ_{jk} seront nuls. Sinon, ils seront significativement différents de zéro.

Avec ce modèle, correspondant à un probit trivarié, il existe huit combinaisons possibles des trois variables d'intérêt, donc huit contributions à la fonction de log-vraisemblance. Cette dernière s'écrit de la façon suivante :

$$\ln L = \sum_{i=1}^n \sum_{j=0}^1 \sum_{k=0}^1 \sum_{l=0}^1 w_i \ln P(D_i = j, E_i = k, A_i = l) \quad (4)$$

avec

$$w_i = I(D_i = j, E_i = k, A_i = l) \quad (5)$$

et où la probabilité P que l'individu i se situe dans un des huit états considérés est définie par :

$$P(D_i = j, E_i = k, A_i = l) = \iiint \phi_3(u_{1i}, u_{2i}, u_{3i}, \rho_{12}, \rho_{13}, \rho_{23}) du_{1i} du_{2i} du_{3i} \quad (6)$$

j, k et l pouvant prendre les valeurs 0 ou 1 et ϕ_3 étant la fonction de densité d'une loi normale trivariée.

Comme la fonction de vraisemblance contient des intégrales triples, il est nécessaire d'utiliser des méthodes de simulation pour estimer le modèle. Il existe plusieurs méthodes de simulation pour les modèles à choix discret (voir par exemple Train, 2009). Nous appliquons pour cette étude la procédure de simulation Geweke-Hajivassiliou-Keane qui part du principe que l'expression (6) peut s'écrire comme le produit de probabilités conditionnelles. En utilisant la factorisation de Cholesky pour Σ , nous pouvons écrire ces dernières comme des probabilités non conditionnelles exprimées à l'aide de variables aléatoires distribuées selon des lois normales tronquées (Cappellari & Jenkins, 2003). Un nombre précis de tirages est effectué dans ces distributions pour simuler les probabilités. Selon Cappellari & Jenkins (2003), le nombre de tirages pour les simulations doit être au moins égal à la racine carrée du nombre d'observations pour rendre négligeable l'erreur de simulation. Nous utilisons ainsi 70 tirages. La moyenne des probabilités simulées peut ainsi remplacer

l'équation (6) dans la fonction de vraisemblance⁶. La fonction de vraisemblance peut ensuite être maximisée au moyen de techniques usuelles. Les vecteurs X_{1i} , X_{2i} et X_{3i} sont composés de variables communes aux équations (1), (2) et (3), mais également de variables spécifiques à chaque décision.

Les variables utilisées sont décrites dans l'annexe 1, en retenant des variables supposées *a priori* exogènes. Ainsi, malgré leur intérêt pour notre étude, des variables mesurant les transferts monétaires entre parents et enfants n'ont pas été intégrées dans le modèle estimé. En effet, la causalité entre ces variables et nos variables d'intérêt pourrait être bidirectionnelle. Par exemple, un jeune peut décider de quitter le foyer parental parce qu'il sait que ses parents peuvent lui fournir un soutien financier important, mais il peut aussi percevoir des transferts parentaux élevés parce qu'il a décidé, en amont, de décohabiter. Aussi avons-nous préféré utiliser le revenu des parents comme proxy de l'aide monétaire fournie par les parents pour minimiser les biais d'estimation, en supposant que l'aide financière apportée par les parents est d'autant plus importante que leur revenu est élevé⁷. Cette approche a l'avantage de reposer sur une variable plausiblement exogène. Les variables relatives à l'âge, au sexe, au fait d'être en couple, à l'état de santé, au diplôme, aux tensions avec le père ou la mère, aux caractéristiques des parents et de leur logement sont toutes communes aux trois équations. D'autres variables sont propres à l'une ou l'autre des équations, soit parce qu'elles sont jugées non déterminantes des autres choix, soit parce qu'elles ne pourraient, *a priori*, être considérées comme exogènes dans les autres équations. Ainsi, le nombre d'enfants à charge et le fait d'être mère ne sont introduits que dans l'équation « études ». La détention du permis de conduire est uniquement incluse dans l'équation « activité ». Les variables mesurant le nombre de mois au chômage, le nombre de mois au RSA et le nombre de mois de perception de prestations familiales sont incluses dans la seule équation « décohabitation ». Enfin, le montant de la bourse l'année précédant l'enquête est introduit dans les équations « décohabitation » et « études ».

Ainsi, tout comme Herpin & Verger (1998) et Galland (2000), du fait de la complexité des

6. Voir Cappellari & Jenkins (2003) ou Train (2009, pp. 122-133) pour plus de détails. L'estimation du probit trivarié est obtenue à l'aide du package mvprobit de Stata (Cappellari & Jenkins, 2003).

7. Le coefficient de corrélation de Pearson entre le revenu des parents et le montant d'aide monétaires régulières, significatif à 1 %, est 0.32.

décisions et de la difficulté d'identifications des relations causales, notre analyse est avant tout une analyse descriptive des liens existant entre les décisions et les caractéristiques de la famille.

4. Résultats de l'estimation

Tout d'abord, nous relevons que les coefficients de corrélation ρ_{jk} entre les termes d'erreurs sont tous non nuls (tableau 4). Ce résultat confirme que les décisions prises par les jeunes ne peuvent être considérées comme indépendantes les unes des autres. En particulier, les facteurs non observés qui conduisent à la décohabitation rendent également plus probable la poursuite

d'études. De même, les facteurs non observés influençant la participation au marché du travail affectent négativement les statuts des jeunes adultes en termes de décohabitation et de poursuite d'études. L'estimation jointe des équations modélisant les principales décisions du jeune adulte semble donc adaptée à notre étude.

4.1. L'influence des caractéristiques personnelles des jeunes

Une partie des décisions des jeunes adultes apparaissent liées à l'âge : on observe en effet que la probabilité de décohabiter comme celle de poursuivre des études tend à diminuer avec l'âge (coefficients négatifs de l'âge, respectivement

Tableau 4 – Résultats d'estimation du probit trivarié

	Décohabitation	Études	Activité
<i>Caractéristiques du jeune</i>			
Âge	-0.804***	-0.879***	0.208
Âge ²	0.019***	0.014*	0.000
Homme	-0.076*	-0.254***	0.040
Vit en couple	0.406***	-0.209***	0.220***
A un ou plusieurs enfant(s) à charge	-	-0.548	-
Est mère	-	0.199	-
A son permis de conduire	-	-	0.252***
Est en mauvaise santé	-0.041	0.204	-0.337*
<i>Diplôme</i>			
Aucun	Réf.	Réf.	Réf.
Diplôme inférieur au baccalauréat	-0.090	-0.583***	0.394***
Baccalauréat ou équivalent	0.555***	1.692***	-0.377***
Diplôme supérieur court	0.446***	1.387***	-0.119
Diplôme supérieur long	0.509***	1.707***	-0.408***
<i>Nombre de mois de perception d'allocations chômage</i>			
Nombre de mois de perception du RSA	-0.033**		
Nombre de mois de perception de prestations familiales	0.026		
Montant de la bourse scolaire en t-1	0.078***	0.003***	
<i>Relations avec les parents</i>			
Aucune tension	Réf.	Réf.	Réf.
Tensions avec au moins l'un des parents	-0.232***	-0.122**	0.101**
Rupture relationnelle totale avec au moins l'un des parents	-0.179*	-0.024	-0.051
Aide de la famille élargie (tantes, oncles ou grands-parents)	0.222***	0.215***	-0.143**
<i>Caractéristiques des parents du jeune</i>			
Parents vivant ensemble	Réf.	Réf.	Réf.
Parents séparés	-0.078	-0.125	-0.064
Un seul parent vivant ou connu	0.054	0.099	-0.087
Revenu des parents (/100)	0.003**	0.008***	0.009***
Revenu des parents ² (/10 000)	-0.000	-0.000***	-0.000*** →

Tableau 4 (suite)

	Décohabitation	Études	Activité
<i>Catégorie socioprofessionnelle la plus élevée des parents</i>			
Employé/Ouvrier	Réf.	Réf.	Réf.
Cadre	0.375***	0.791***	-0.424***
Artisan	0.095	0.340***	-0.159**
Profession intermédiaire	0.222***	0.385***	-0.247***
<i>Caractéristiques du parent répondant</i>			
Âge	0.093**	-0.082	-0.062
Âge ²	-0.001*	0.001*	0.000
Né en France	0.167**	-0.136*	0.060
Propriétaire de son logement	0.128**	0.156**	-0.152***
Nombre d'habitants du logement	-0.000	-0.017	-0.036
Nombre d'enfants (18-24 ans) dans le foyer parental	-0.329***	0.123**	-0.131***
Nombre d'enfants (18-24 ans) hors du foyer parental	0.502***	-0.110**	0.047
<i>Taille de l'unité urbaine du foyer parental</i>			
Moins de 9 999 habitants	Réf.	Réf.	Réf.
Entre 10 000 et 99 999 habitants	-0.059	0.048	-0.061
Entre 100 000 et 199 999 habitants	-0.164*	0.145	0.095
Entre 200 000 et 1 999 999 habitants	-0.472***	0.039	0.020
Agglomération parisienne	-0.982***	0.186**	-0.005
<i>Statut d'activité du parent répondant</i>			
En emploi	Réf.	Réf.	Réf.
Au chômage	-0.064	-0.040	-0.049
À la retraite	-0.002	-0.342***	-0.029
Autre	-0.020	-0.163**	-0.081
Constante	5.481*	12.192***	-2.098
<i>Corrélation des termes d'erreurs</i>			
ρ_{12}	0.541***		
ρ_{13}	-0.243***		
ρ_{23}	-0.592***		
Log-vraisemblance	-5 978.69		
Nombre d'observations	4 266		

Note : le tableau présente les coefficients d'estimation du système d'équations (1), (2) et (3). ***, **, * indiquent respectivement un niveau de significativité de 1 %, 5 %, 10 %. Les variables mobilisées sont décrites dans l'annexe 1.

Source : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* – 2014.

de -0.804 et -0.879) puis à ré-augmenter (coefficients positifs de l'âge au carré, respectivement de 0.019 et de 0.014). Cette relation en U entre l'âge et la probabilité de poursuivre des études peut refléter des interruptions puis reprises d'études. Les statistiques descriptives montraient d'ailleurs que 25 % des jeunes non-étudiants souhaitent reprendre des études (voir annexe 2, tableau A2-1). La relation en U entre l'âge et la probabilité de décohabiter peut être liée aussi bien à la situation du jeune par rapport aux études ou par rapport au marché du travail : la probabilité de décohabiter peut diminuer suite à une interruption des études ou à une perte

d'emploi (le début de la vie active étant généralement instable) avant d'augmenter dans le cas de reprise des études éloignant le jeune du foyer parental ou avec l'obtention d'un emploi durable. La ré-augmentation de la probabilité de cohabiter peut aussi résulter de la volonté des jeunes de retarder leur départ face au vieillissement du parent, ce dernier pouvant nécessiter plus de soutien pour la vie quotidienne.

La probabilité de décohabiter apparaît plus élevée pour les femmes ; elles accèdent en effet plus souvent que les hommes à leur propre logement dès la fin d'un cycle d'études (Galland,

1995). Elles ont aussi davantage tendance à entreprendre des études que les hommes. En revanche, le sexe ne semble pas différencier les décisions d'activité. Enfin, la probabilité de quitter le foyer parental de même que celle d'intégrer le marché du travail est plus élevée pour les jeunes en couple. Le fait d'être en couple peut en effet amener le jeune à désirer davantage d'autonomie.

Le niveau de diplôme du jeune peut également influencer ses décisions : un diplôme inférieur au baccalauréat augmente la probabilité de travailler par rapport à l'absence de diplôme ou par rapport à un diplôme d'un niveau plus élevé. En effet, un jeune doté d'un BEP ou d'un CAP, donc d'une formation professionnalisante, a plus de possibilités d'intégrer rapidement le marché du travail. Les diplômés du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur auront également plus de chances de décohabiter, cette relation pouvant refléter la nécessité de quitter le foyer parental pour se rapprocher du lieu d'études.

La probabilité de décohabitation est également associée à la localisation du foyer parental. En effet, les plus grandes villes offrent des ressources (dont universités et autres établissements d'enseignement supérieur) et une activité économique et socio-culturelle souvent plus large que les communes de taille inférieure. De plus, le coût du logement tend à y être plus élevé. La probabilité de quitter le foyer parental diminue avec la taille de la ville car le jeune peut alors ne pas pouvoir assumer un logement indépendant et perdre en qualité de vie. Selon Laferrère (2005), l'influence du logement parental serait encore plus importante que le revenu de ses parents sur la décision du jeune de co-résider. En outre, la cohabitation génère des économies d'échelle qui permettent d'améliorer les conditions de vie (Herpin & Verger, 1998). Cet effet est encore plus visible pour les jeunes dont les parents vivent en région parisienne. Par contre, si la taille de l'unité urbaine de résidence des parents ne semble avoir aucune influence sur la décision du jeune de poursuivre des études, on observe pour les jeunes issus de l'agglomération parisienne une probabilité plus élevée d'être en études, que ce soit du fait la proximité des lieux d'études ou de l'offre de filières (générales ou spécifiques) et d'écoles. Enfin, la possession du permis de conduire augmente la probabilité d'intégrer le marché du travail en offrant la possibilité d'étendre la recherche d'emploi à un périmètre beaucoup plus large.

4.2. Avoir des parents cadres ou exerçant une profession intermédiaire facilite aussi l'accès à l'autonomie résidentielle et aux études

Les décisions des jeunes peuvent également être influencées ou confortées par les caractéristiques socio-économiques et professionnelles de leurs parents. Les enfants peuvent hériter des caractéristiques de leurs parents et vouloir décrocher un diplôme au moins égal à celui des parents (Place & Vincent, 2009). Kean & Wolpin (2001) soulignent que les parents ayant investi eux-mêmes en capital humain investissent à leur tour dans l'éducation de leurs enfants. On constate par ailleurs que la probabilité de faire des études est moins élevée parmi les jeunes dont les parents sont nés en France. Ce résultat va dans le sens de la littérature existante sur les aspirations des enfants issus de l'immigration (Caille, 2007 ; Brinbaum & Kieffer, 2005).

On observe aussi que la probabilité de décohabiter est plus élevée pour les jeunes dont les parents appartiennent à la catégorie des professions intermédiaires et, plus encore, des cadres, professions indépendantes et professions intellectuelles et artistiques, que pour ceux dont les parents sont employés et ouvriers. Selon Wolff (2006), les premiers pourraient financer plus facilement leur indépendance car les parents cadres ou indépendants tendent à donner davantage d'argent de poche à leurs enfants que les autres parents. Parallèlement, nos estimations confirment que les enfants d'ouvriers et d'employés sont plus à même de devenir actifs entre 18 et 24 ans que les enfants d'autres professions. Toutefois, tous les enfants d'ouvriers et d'employés n'arrêtent pas forcément les études une fois la majorité acquise. En effet, les revenus des ouvriers et employés étant, en moyenne, plus faibles que ceux des cadres et professions intermédiaires, les jeunes adultes enfants d'ouvriers et d'employés peuvent devoir concilier études et travail afin de financer leurs besoins.

4.3. Le rôle des ressources familiales

Les revenus des parents influencent chacune des trois décisions prises par les jeunes en transition vers la vie d'adulte. En effet, nos données confirment que plus le revenu parental est faible (ce qui implique plus de difficultés à financer l'investissement en capital humain des enfants), plus la probabilité que le jeune étudie diminue. De plus, selon Herpin & Verger (1998), les enfants de parents aisés peuvent ressentir le

besoin de faire des études plus longues pour espérer maintenir le niveau de vie dans lequel ils ont grandi. Pour les parents, l'engagement de l'enfant dans de plus longues études peut faire espérer des revenus plus élevés et donc un désengagement financier une fois le jeune devenu autonome. Par ailleurs, les jeunes dont les parents sont propriétaires de leur logement ont également une probabilité plus élevée de poursuivre des études que ceux dont les parents sont locataires. Ce résultat va dans le sens des observations de Ermisch & Francesconi (2001a) sur données britanniques. La propriété peut refléter un effet de richesse mais aussi la capacité et la qualité de l'hébergement dont peut bénéficier le jeune (les ménages propriétaires ont en moyenne un logement plus grand et moins souvent surpeuplé, Insee, 2017). L'effet de richesse semble toutefois dominer car nous observons une association positive entre le revenu des parents ou le fait qu'ils soient propriétaires et la probabilité de quitter le foyer parental. Nos résultats suggèrent que les parents plus aisés seraient plus à même d'aider leurs enfants à prendre leur autonomie résidentielle, ce qui rejoint les conclusions de Blanc & Wolff (2006). Certes, selon Laferrère (2005), des parents aisés peuvent disposer de logements de qualité qui pourraient dissuader le jeune de partir, mais ils peuvent aussi soutenir financièrement le départ du jeune. Pour les plus défavorisés, continuer à vivre avec ses parents peut également s'expliquer par l'impossibilité d'assumer le coût d'un logement autonome. Un frein supplémentaire pour que les jeunes adultes (actifs ou non) accèdent à un logement indépendant vient du fait que de nombreuses locations sont conditionnées par la possibilité d'avoir un garant ou un cautionnaire⁸. Or les jeunes dont les parents ont de faibles ressources peuvent ne pas avoir de garant qui satisferait les bailleurs.

Bien qu'elle puisse en elle-même apporter une certaine autonomie financière, la décision de travailler du jeune est aussi affectée par son environnement économique et financier. Là encore, les ressources familiales jouent un rôle : des parents propriétaires, le soutien pécuniaire des grands-parents, oncles, tantes, retardent sensiblement l'entrée du jeune dans la vie active. Ces appuis financiers augmentant son salaire de réserve, le jeune adulte peut se révéler plus exigeant sur l'emploi qu'il souhaite occuper et se permettre d'attendre de trouver un poste qui le satisfait davantage. En outre, les transferts financiers de la famille tendent à être d'autant plus élevés que le jeune est étudiant, réduisant ainsi son besoin de travailler pour financer ses études.

Enfin, d'autres sources de revenus sont également susceptibles d'avoir un impact sur les décisions du jeune, en particulier les bourses d'étude. Ainsi, avoir perçu une bourse d'étude l'année précédant l'enquête desserre la contrainte budgétaire du jeune.

L'ensemble des ressources auxquelles le jeune a accès contribue donc au choix d'un investissement en capital humain, mais aussi à la décision de quitter le foyer parental. Malgré les bourses de l'enseignement supérieur, des frais de logement et de transport peuvent augmenter le coût immédiat des études, auquel s'ajoute le coût d'opportunité lié au renoncement d'une activité professionnelle rémunérée. Toutefois, la probabilité de décohabiter s'élève avec le montant de la bourse de l'enseignement supérieur perçue. Celle-ci pourrait donc pallier, en partie, le manque de ressources familiales, notamment pour les jeunes initialement éloignés de leur lieu d'études.

Quant à l'impact des revenus de remplacement et des revenus sociaux, nous observons que la durée de perception des allocations chômage affecte négativement la probabilité de décohabitation. Cette relation avait déjà été mise en avant par Courgeau (2000) sur des données françaises. Nos résultats soutiennent l'intuition que le chômage réduit les possibilités de quitter le foyer parental, les ressources pouvant être insuffisantes pour permettre de vivre dans un logement séparé. Les parents représentent ainsi une assurance de pouvoir disposer d'un logement en cas de non-emploi (Becker *et al.*, 2010). Enfin, la durée de perception du RSA ne semble pas avoir d'influence statistiquement significative sur les décisions des jeunes ; cette absence de significativité peut être due au fait que le nombre de jeunes éligibles au RSA est relativement faible au sein des 18-24 ans.

4.4. Le poids des tensions familiales et de la composition du foyer parental

Les caractéristiques socioprofessionnelles et économiques des parents ne sont pas les seuls facteurs familiaux qui influencent les décisions des jeunes ; notamment, elles peuvent aussi être liées à la qualité des relations qu'ils entretiennent avec leurs parents. Nous observons que la probabilité de décohabitation est moins

8. Les jeunes de moins de 30 ans devant se loger peuvent faire appel au dispositif de garantie Visale pour obtenir un cautionnement gratuit uniquement depuis le 30 septembre 2016.

élevée pour les jeunes qui déclarent des tensions avec au moins l'un de ses parents ou qui sont en complète rupture relationnelle avec l'un d'eux. Ce résultat, plutôt contre-intuitif, peut avoir plusieurs explications. La plus simple est que les jeunes déclarant des tensions avec les parents n'ont pas des moyens suffisants pour quitter le foyer parental. Mais il se peut aussi que ce soit la cohabitation elle-même qui engendre des tensions avec le ou les parent(s) ; en effet, comme l'explique Courgeau (2000), la cohabitation entre deux générations éloignées peut générer des tensions. Les tensions seraient alors endogènes, avec un biais de causalité inverse⁹. Cependant, selon Courgeau (2000), des tensions avec les parents aurait plutôt tendance à précipiter le départ du jeune. L'existence de tensions entre le jeune et au moins l'un de ses parents semble également avoir une influence négative sur la probabilité d'être en cours d'études. De façon logique, la probabilité d'être actif est plus élevée lorsque les relations sont tendues entre le jeune et au moins l'un de ses parents. En effet, s'il y a des tensions, les transferts parentaux peuvent être réduits voire inexistant, augmentant alors les incitations à travailler pour gagner son autonomie, notamment pour financer son logement indépendant.

Enfin, nos résultats montrent que la composition du foyer parental, notamment le nombre d'enfants à charge des parents, module aussi les décisions du jeune. Le jeune peut suivre les comportements de ses frères et sœurs ou s'en inspirer : la probabilité de cohabiter est plus élevée parmi les jeunes si d'autres jeunes de 18 à 24 ans sont présents dans le foyer parental. En revanche, si les autres jeunes de 18-24 ans ont déjà quitté le foyer parental, la probabilité de décohabiter devient plus élevée. Il peut s'agir d'un effet d'imitation, mais cela peut aussi refléter la capacité des parents à soutenir ces départs. Par ailleurs, plus le nombre de jeunes présents dans le foyer est élevé, plus la probabilité que le jeune enquêté poursuive des études est élevée. Vanhée *et al.* (2013) montrent que, dans les familles nombreuses, le soutien scolaire apporté par les frères et sœurs augmente l'éducation de chacun, y compris pour ceux qui le dispensent. De manière similaire, voir ses frères et sœurs quitter le foyer et gagner en indépendance peut inciter le jeune à suivre cette voie plutôt qu'à s'engager dans des études. Pour finir, contrairement aux conclusions de Wolff (2006), nos résultats suggèrent que plus le nombre d'autres jeunes vivant dans le foyer parental augmente, plus la probabilité que le jeune soit incité à travailler diminue. Cela corrobore les résultats discutés précédemment : la présence de

jeunes adultes dans le foyer parental aurait une influence positive sur la probabilité de poursuivre ses études et négative sur la probabilité d'entrer dans la vie active.

* *
*

En s'inscrivant dans la littérature relative à l'entrée du jeune dans la vie adulte, cette étude met en évidence l'importance de l'environnement familial sur les décisions des jeunes adultes. Pour la première fois sur données françaises (ENRJ 2014), nous étudions simultanément la probabilité de quitter le foyer parental, de travailler et de poursuivre des études. Nos résultats montrent que la probabilité de quitter le foyer parental et également d'étudier est plus élevée parmi les jeunes dont les parents ont des revenus élevés ou appartiennent à une catégorie socio-professionnelle aisée. Par contre, les enfants de cadres, moins contraints financièrement, ont une probabilité plus faible d'intégrer le marché du travail entre 18 et 24 ans que les jeunes issus de familles d'ouvriers ou d'employés.

Mais cette étude permet surtout de mettre en lumière l'influence de déterminants relationnels, encore non étudiée dans le cas de la France. La qualité des relations que le jeune entretient avec ses parents semble avoir une influence non négligeable sur les décisions qu'il prend au cours de la transition vers l'âge adulte. Nos résultats suggèrent que des tensions avec au moins l'un de ses parents sont positivement corrélées avec les probabilités du jeune de devenir actif et de cohabiter et négativement corrélées avec la probabilité de poursuivre des études.

Cette étude ouvre le champ à l'investigation des facteurs des tensions et plus largement du rôle soutien familial dans les choix effectués par les jeunes adultes. Des jeunes ayant des aspirations contraires aux souhaits de leurs parents peuvent, par exemple, se trouver sans soutien financier ou en conflit. Cette situation ajoute une nouvelle contrainte qui peut, au même titre que la contrainte budgétaire, conditionner les choix des jeunes, voire restreindre leur champ des possibles.

9. Les résultats d'estimation excluant les tensions familiales du modèle restent inchangés (seule la variable « Parents séparés » devient statistiquement significative dans les équations de décohabitation et d'études).

Par ses conséquences sur les perspectives de carrière et de rémunération, l'environnement familial influence potentiellement le jeune adulte sur l'ensemble de son cycle de vie. L'intervention publique pourrait alors viser à réduire les influences du contexte familial, de l'origine sociale et des ressources financières pour réduire les disparités entre jeunes et aller vers une égalité des opportunités et des conditions d'accès à l'autonomie. Cette question de l'autonomisation des jeunes reste en discussion et aucune politique faisant consensus n'a encore émergé, comme le montre la variété des interventions menées dans les différents États membres de l'Union européenne. Ainsi, certains États interviennent pour favoriser une autonomie précoce des jeunes adultes tandis que d'autres s'appuient sur la famille comme relai pour accompagner la transition du jeune vers l'autonomie et l'indépendance. Par exemple, au Danemark, des aides sociales généreuses pour engager des études et chercher un travail permettent aux jeunes adultes de gagner plus rapidement en indépendance quel que soit l'environnement familial. À l'inverse, en Espagne, les jeunes perçoivent peu d'aides de l'État, ce dernier laissant les familles accompagner la transition des jeunes. La France quant à elle propose des aides individuelles (telles que les allocations logement) mais également des aides financières transitant par la famille du jeune adulte. C'est le cas, par exemple, des réductions d'impôts du foyer fiscal des parents ou de la majoration des allocations familiales ou du revenu de solidarité active perçu par les parents. Les bourses de l'enseignement supérieur, sont, quant à elles, versées directement au jeune adulte, mais leur montant est conditionné par les revenus familiaux. Ainsi, le modèle français, bien qu'il ne soit pas totalement familialiste, repose en grande

partie sur les solidarités familiales. Ce sujet de préoccupation a été souligné notamment dans le rapport Sirugue (2016) : « le recours plus élevé aux solidarités familiales pénalise les jeunes issus de milieux défavorisés qui rencontrent des difficultés d'insertion et ne peuvent pas compter sur un soutien suffisant de leur famille. »

Pour aller vers un soutien aux jeunes adultes moins dépendant des ressources de leurs familles, l'extension du revenu de solidarité active aux moins de 25 ans pourrait être une option (Vergnat, 2019). Plus largement et marquant une rupture avec le modèle quasi familialiste français, une allocation d'autonomie universelle financée par la branche famille permettrait au jeune de gagner en autonomie même avec un environnement familial peu favorable. Une telle allocation, proche du concept de revenu universel, ciblant directement les jeunes adultes indépendamment de leurs ressources familiales, pourrait prendre diverses formes (Gonzalez & Marc, 2016 ; voir aussi Favrat *et al.* dans ce numéro), par exemple, une aide monétaire mensuelle, le droit à un prêt ou encore un capital perçu en une seule fois. D'autres variantes pourraient la conditionner au fait d'être ou non étudiant ou bien encore de s'intégrer dans un programme d'insertion (proche de l'actuelle Garantie jeunes). Cependant, Gonzalez & Marc (2016) soulignent qu'il est essentiel d'anticiper les effets indirects que pourraient avoir ces politiques et pointent le coût important que représenterait le financement de cette possible allocation dans le contexte d'une transition de plus en plus longue des jeunes vers l'âge adulte. Des recherches futures pourront approfondir la réflexion sur des dispositifs améliorant la situation des jeunes adultes tout en restant viables pour les finances publiques. □

BIBLIOGRAPHIE

- Ayllon, S. (2015).** Youth Poverty, Employment, and Leaving the Parental Home in Europe. *The Review of Income and Wealth*, 61(4), 651–676. <https://doi.org/10.1111/roiw.12122>
- Bachmann, A. & Boes, S. (2014).** Private transfers and college students' decision to work. *Economics of Education Review*, 42, 34–42. <https://doi.org/10.1016/j.econedurev.2014.05.005>
- Becker, S. O., Bentolila, S., Fernandes, A. & Ichino, A. (2010).** Youth emancipation and perceived job insecurity of parents and children. *Journal of Population Economics*, 23(3), 1047–1071. <https://doi.org/10.1007/s00148-008-0224-5>

- Blanc, D. & Wolff, F.-C. (2006).** Leaving Home in Europe: The Role of Parents' and Children's Incomes. *Review of Economics of the Household*, 4, 53–73. <https://doi.org/10.1007/s11150-005-6697-z>
- Bonnet, C., Garbinti, B. & Solaz, A. (2015).** Les conditions de vie des enfants après le divorce. *Insee Première* N° 1536. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283568>
- Brinbaum, Y. & Kieffer, A. (2005).** D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : ambitions et persévérance éducatives. *Éducation et Formations*, 72, 53–75. <http://media.education.gouv.fr/file/90/3/1903.pdf>
- Caille, J.-P. (2007).** Perception du système éducatif et projets d'avenir des enfants d'immigrés. *Éducation et Formations*, 74, 117–142. <https://cache.media.education.gouv.fr/file/05/6/5056.pdf>
- Cappellari, L. & Jenkins, S. P. (2003).** Multivariate Probit Regression Using Simulated Maximum Likelihood. *The Stata Journal*, 3, 278–294. <https://doi.org/10.1177/1536867X0300300305>
- Castell, L., Missegue, N., Portela, M. & Rivalin, R. (2016).** Les ressources des 18-24 ans en 2014 : de fortes disparités liées à la situation résidentielle et aux parcours d'activité. *Les dossiers de la DREES* N° 8. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd08.pdf>
- Casteran, B., Driant, J. C. & O'Prey, S. (2006).** Une approche statistique des conditions de logement des jeunes. *Étude pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*. https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/ONPES_logement_des_jeunes.pdf
- Courgeau, D. (2000).** Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme. *Économie et Statistique*, 337-338, 37–60. <https://doi.org/10.3406/estat.2000.7495>
- Dormont, B. & Dufour-Kippelen, S. (2000).** Insertion professionnelle et autonomie résidentielle : le cas des jeunes peu diplômés. *Économie et Statistique*, 337-338, 97–120. <https://doi.org/10.3406/estat.2000.7498>
- Dustmann, C., Micklewright, J. & Van Soest, A. (2009).** In-school labour supply, parental transfers, and wages. *Empirical Economics*, 37, 201–218. <https://doi.org/10.1007/s00181-008-0230-1>
- Ermish, J. (1999).** Prices, parents, and young people's household formation. *Journal of Urban Economics*, 45(1), 47–71. <https://doi.org/10.1006/juec.1998.2083>
- Ermish, J. & Francesconi, M. (2001a).** Family matters: Impacts of family background on educational attainments. *Economica*, 68(270), 137–156. <https://doi.org/10.1111/1468-0335.00239>
- Ermish, J. & Francesconi, M. (2001b).** Family structure and children's achievements. *Journal of Population Economics*, 14(2), 249–270. <https://doi.org/10.1007/s001480000028>
- Galland, O. (1995).** Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte. *Économie et Statistique*, 283-284, 33–52. <https://doi.org/10.3406/estat.1995.5961>
- Galland, O. (2000).** Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées. *Économie et Statistique*, 337-338, 13–36. <https://doi.org/10.3406/estat.2000.7494>
- Giannelli, G. C. & Monfardini, C. (2003).** Joint decisions on household membership and human capital accumulation of youths: the role of expected earnings and local markets. *Journal of Population Economics*, 16(2), 265–285. <https://doi.org/10.1007/s001480200119>
- Gonzalez, L. & Marc, C. (2016).** Les aides publiques aux jeunes majeurs : une allocation d'autonomie universelle est-elle possible ? *Informations sociales*, 195(4), 77–86. <https://doi.org/10.3917/inso.195.0077>
- Gong, T. (2009).** Do Parental Transfers Reduce Youths' Uncentives to Work? *Labour*, 23(4), 653–676. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9914.2009.00465.x>
- Guggemos, F. & Vidalenc, J. (2015).** Une photographie du marché du travail en 2014. *Insee première* N° 1569. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1560271>
- Herpin, N. & Verger, D. (1998).** Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté. *Économie et Statistique*, 308-310, 211–227. <https://doi.org/10.3406/estat.1998.2599>
- Insee (2015).** Fiche « Étapes de la vie d'adulte ». *Insee Références – Couples et familles - Édition 2015*, pp. 88–89. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2017528>

- Insee (2017).** Fiche « Confort, qualité et défauts du logement ». *Insee Références – Les conditions de logement en France - Édition 2017*, pp. 140–147. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2586024>
- Kalenkoski, C. M. & Pabilonia, S. W. (2010).** Parental transfers, student achievement, and the labor supply of college students. *Journal of Population Economics*, 23, 469–496. <https://doi.org/10.1007/s00148-008-0221-8>
- Kean, M. P. & Wolpin, K. I. (2001).** The Effect of Parental Transfers and Borrowing Constraints on Educational Attainment. *International Economic Review*, 42(4), 1051–1103. <https://doi.org/10.1111/1468-2354.00146>
- Laferrère, A. (2005).** Quitter le nid : entre forces centripètes et centrifuges. *Économie et Statistique*, 381-382, 147–175. <https://doi.org/10.3406/estat.2005.7212>
- Martínez-Granado, M. & Ruiz-Castillo, J. (2002).** The decisions of Spanish youth: A cross-section study. *Journal of Population Economics*, 15(2), 305–330. <https://doi.org/10.1007/s001480100082>
- McElroy, M. (1985).** The Joint Determination of Household Membership and Market Work: The Case of Young Men. *Journal of Labor Economics*, 3(3), 293–316. <https://doi.org/10.1086/298057>
- Modell, J., Furstenberg, F. F. & Hershberg, T. (1976).** Social Change and Transitions to Adulthood in Historical Perspective. *Journal of Family History*, 1(1), 7–32. <https://doi.org/10.1177/036319907600100103>
- Place, D. & Vincent, B. (2009).** L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur les diplômés et les compétences. *Économie et Statistique*, 424-425, 125–147. <https://doi.org/10.3406/estat.2009.8034>
- Robette, N. (2020).** Les itinéraires biographiques des jeunes adultes en France : évolutions des différenciations sociale et sexuée sur longue période. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, ce numéro.
- Sirugue, C. (2016).** Repenser les minima sociaux : vers une couverture socle commune. *Rapport au Premier ministre*. https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2016/04/18.04.2016_rapport_de_christophe_sirugue_-_repenser_les_minima_sociaux_-_vers_une_couverture_socle_commune.pdf
- Solard, J. & Coppoletta, R. (2014).** La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ? *Économie et Statistique*, 469-470, 61–84. <https://doi.org/10.3406/estat.2014.10424>
- Train, K. (2009).** *Discrete Choice Methods with Simulation*. Upper Saddle River: Cambridge University Press, 2nd Edition.
- Thiphaine, B. (2002).** Études supérieures et départ du domicile parental. *La lettre de l'OVE* N° 3. http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2019/01/oi3_oi3.pdf
- Van de Velde, C. (2015).** *Sociologie des âges de la vie*. Paris: Armand Colin.
- Vanhée, O., Bois, G., Panabiere, G. H. & Bertrand, J. (2013).** La fratrie comme ressource : le rôle des aînés dans les parcours scolaires des enfants de familles nombreuses. *Politiques Sociales et Familiales*, 111, 5–15. <https://doi.org/10.3406/caf.2013.2743>
- Vergnat, V. (2019).** Lutte contre la pauvreté et incitations à l'emploi : quelle politique pour les jeunes ? *Revue Economique*, 70(4), 539–568. <https://doi.org/10.3917/reco.pr2.0145>
- Villeneuve-Gokalp, C. (2000).** Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents. *Économie et Statistique*, 337-338, 61–80. <https://doi.org/10.3406/estat.2000.7496>
- Walther, A. (2006).** Regimes of youth transitions: Choice, flexibility and security in young people's experiences across different European contexts. *Young: Nordic journal of Youth Research*, 14(2), 119–139. <https://doi.org/10.1177/1103308806062737>
- Wolff, F.-C. (2006).** Parental transfers and the labor supply of children. *Journal of Population Economics*, 19(4), 853–877. <https://doi.org/10.1007/s00148-005-0012-4>

DESCRIPTION DES VARIABLES EXPLICATIVES

Caractéristiques du jeune	
Âge	Âge au 1 ^{er} octobre 2014
Sexe	0 : Femme / 1 : Homme
Diplôme	1 : Aucun 2 : Diplôme inférieur au baccalauréat 3 : Baccalauréat ou équivalent 4 : Diplôme supérieur court (deux ans après le baccalauréat) 5 : Diplôme supérieur long (au moins trois ans après le baccalauréat)
Être en couple	0 : Pas en couple / 1 : En couple (vivant sous le même toit ou non)
Enfant(s) à charge	0 : Pas d'enfant à charge / 1 : Au moins un enfant à charge
Être mère	0 : N'est pas mère / 1 : Est mère
État de Santé	0 : Très bon, bon ou assez bon / 1 : Mauvais ou très mauvais
Permis de conduire	0 : N'a pas le permis / 1 : A le permis
Nombre de mois au chômage	Nombre de mois de perception d'allocations chômage avant le mois d'enquête*
Nombre de mois au RSA	Nombre de mois de perception du Revenu de Solidarité Active avant le mois d'enquête*
Nombre de mois allocations familiales	Nombre de mois de perception d'allocations familiales avant le mois d'enquête*
Montant de la bourse scolaire en $t - 1$	Montant de l'ensemble des bourses d'études perçues l'année précédant l'enquête
Relations du jeune avec sa famille	
Statut matrimonial (des parents)	1 : Ses deux parents vivent ensemble 2 : Ses deux parents vivent séparés 3 : Un de ses parents est décédé ou inconnu
Relations avec les parents	1 : Aucune tension avec ses parents (ou son parent si l'un est décédé ou inconnu) 2 : Ressent des tensions avec au moins l'un de ses parents 3 : Est en rupture relationnelle avec l'un de ses parents
Aide de la famille élargie (grands-parents, oncles, tantes)	0 : Ne perçoit aucune aide financière de la famille élargie 1 : Perçoit des aides financières de la famille élargie
Caractéristiques générales des parents du jeune	
CSP des parents (Catégorie socioprofessionnelle la plus élevée des parents du jeune)	1 : Ouvriers, employés, personnels des services directs aux particuliers 2 : Professions intermédiaires, techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise 3 : Artisans, commerçants, chefs d'entreprises de plus de dix salariés et agriculteurs exploitants 4 : Professions libérales, intellectuelles et artistiques et cadres
Revenus des parents	Montant total des revenus des parents
Caractéristiques du parent répondant	
Âge parent	Âge atteint dans l'année du parent répondant
Taille de l'unité urbaine du parent	1 : Moins de 9 999 habitants 2 : Entre 10 000 et 99 999 habitants 3 : Entre 100 000 et 199 999 habitants 4 : Entre 200 000 et 1 999 999 habitants 5 : Agglomération parisienne
Situation d'activité du parent (situation principale)	1 : En emploi 2 : Au chômage (inscrit(e) ou non à Pôle Emploi) 3 : Retraité(e), retiré(e) des affaires ou en pré-retraite 4 : Autre
Propriétaire	0 : Locataire ou logé à titre gratuit 1 : Propriétaire ou usufruitier
Né(e) en France	0 : non / 1 : oui
Nombre d'habitants du logement	Nombre d'habitants dans le logement du parent répondant
Nombre d'enfants 18-24 ans dans le foyer parental	Nombre d'enfants âgés de 18 à 24 ans vivant dans le logement du parent répondant
Nombre d'enfants 18-24 ans hors du foyer parental	Nombre d'enfants âgés de 18 à 24 ans ne résidant pas dans le logement du parent répondant

* Entre le 1^{er} janvier 2014 et le 30 septembre 2014.

ANNEXE 2

STATISTIQUES DESCRIPTIVES COMPLÉMENTAIRES

Tableau A2-1 – Situation des non-étudiants vis-à-vis des études (%)

	Cohabitant	Non-cohabitant	Actif	Non-actif	Ensemble
Arrêt études raison financière	14.9	16.3	16.5	11.0	15.4
Arrêt études car niveau voulu atteint	48.7	54.8	53.6	39.9	51.0
A l'intention de reprendre des études	28.3	19.6	23.6	31.1	25.0

Source : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* – 2014. Jeunes non-étudiants.

Tableau A2-2 – Caractéristiques d'emploi des jeunes ayant une activité rémunérée au moment de l'enquête

	Cohabitant	Non-cohabitant	Étudiant	Non-étudiant	Actif	Non-actif	Ensemble
En CDI (%)	36.4	40.0	18.6	46.0	41.5		38.2
Nombre d'heures travaillées	30.4	31.1	22.9	33.9	31.7	19.9*	30.8
Insatisfait de sa situation professionnelle actuelle (%)	19.4	14.8	10.0	19.9	15.2	37.9*	17.1

* Activité exercée uniquement pendant les vacances ou de manière occasionnelle dans l'année.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* – 2014. Jeunes ayant une activité au moment de l'enquête.

